REPONSE DU GOUVERNEMENT A LA QUESTION ECRITE DE MADAME TANIA SCHINDELHOLZ, DEPUTEE (GROUPE VERTS ET CS-POP), INTITULÉE « UNE FORMATION « FEMMES ET POLITIQUE »... QUI A ENCORE DU SENS ? » (N° 3279)

1. Le but premier de cette formation était de proposer des outils pour les femmes, afin de favoriser la parité dans les instances publiques où elles restent toujours très minoritaires. En proposant également cette formation pour les hommes, avec un contenu strictement identique, ne passe-t-on pas à côté du but recherché à l'origine ?

Le but reste inchangé puisque la formation est toujours proposée aux femmes et les ateliers sont dispensés séparément.

La décision d'ouvrir les formations aux hommes a été consécutive aux diverses voix qui se sont élevées pour dénoncer le caractère discriminatoire des cours et la non prise en compte des besoins de toute la population. La déléguée à l'égalité a donc tenté l'expérience afin de voir si l'intérêt des hommes pour ce type de formation était manifeste et également pour analyser la plus-value de cette démarche. En parallèle, un signal fort était donné à la gente masculine sur les bénéfices de la mixité en politique ainsi que sur les enjeux d'une meilleure conciliation entre vie familiale et mandat politique.

Seule la formation organisée en 2018 a vu des hommes y prendre part. En effet, celle qui devait se dérouler au mois de mars 2020 a été annulée, faute d'inscriptions suffisantes.

2. En lisant le programme de cette année, nous constatons que seuls des hommes interviennent dans cette formation. N'y-a-t-il pas de femmes suffisamment compétentes pour intervenir dans le cadre de cette formation ?

La déléguée à l'égalité défend des valeurs de mixité ; la représentativité des femmes est largement mise en œuvre dans l'ensemble des formations et actions qu'elle mène. Dans le cas particulier, les intervenant-e-s à ces cours changent régulièrement en fonction des thématiques proposées. Le fait que les formations actuelles soient dispensées par deux hommes découle des disponibilités des un-e-s et des autres. Cela étant, EGA garantira à une représentativité femmes-hommes équilibrée pour de telles formations.

3. L'organisation d'une formation pour les hommes est compréhensible et logique ; mais cela ne devrait-il pas être délégué à une autre entité, puisqu'une telle formule ne vise pas la réduction des inégalités de participation entre hommes et femmes en politique? Ceci permettrait d'allouer davantage de ressources à d'autres projets utiles en matière d'égalité, qui sont encore trop nombreux et urgents.

Un Groupe interpartis s'est constitué en juin 2019 pour faire suite à l'acceptation par le Parlement jurassien du postulat n°385 « Vers une meilleure représentativité des femmes-hommes au Parlement jurassien ». Ce groupe temporaire est composé de tous les partis politiques représentés au Parlement, de l'Association interjurassienne grève des femmes, de la Chancellerie d'Etat et de la déléguée à l'égalité entre femmes et hommes et a, comme principal objectif, d'identifier des moyens d'action pouvant favoriser une meilleure représentation des femmes au sein des instances politiques.

Dans le cadre de ses discussions, le Groupe interpartis qui s'est rencontré la dernière fois en novembre 2019, a pris position en faveur du contenu des formations « Femmes et politique » et « Hommes et politique », c'est-à-dire en se prononçant sur les aspects organisationnels des

modules : formation mixte mais donnée séparément, nombre de modules, propositions de thématiques, etc.

Il s'est également posé la question de la formation continue des député-e-s élu-e-s quant au fonctionnement de l'Etat et à la chose publique. Aussi, des discussions sont en cours avec le Secrétariat du Parlement pour la mise sur pied de diverses informations thématiques pour les élu-e-s lors de la prochaine législature. Dans cette éventualité, la poursuite de la formation « Hommes et politique » reste peu probable.

Delémont, le 9 juin 2020

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme
la chancelière d'Etat

Gladys Winkler Docourt